

Motion du 10 novembre 2009 de MM. Simon Brandt, Rémy Burri, Alexandre Chevalier, Jean-Charles Lathion et Jacques Hämmerli: «Pour une patinoire des Vernets répondant aux besoins du GSHC».

(acceptée par le Conseil municipal lors
de la séance du 27 avril 2010)

MOTION

Considérant:

- que, après les travaux de la deuxième phase de l'été 2009, la patinoire des Vernets ne correspond toujours pas, de façon générale, aux besoins du Genève-Servette Hockey Club (GSHC) ni aux normes fixées par la ligue nationale; pour preuve, le nombre d'exceptions temporaires actuellement permises par la ligue;
- que, suite à ces travaux, le GSHC subit un gros manque à gagner dû à la diminution drastique du nombre de loges ainsi que de sièges VIP;
- que la régie technique de la patinoire est située au milieu des loges VIP, alors même que sa mise en place à un autre emplacement ne gênerait pas l'exploitation de la patinoire par le GSHC;
- que l'actuel aménagement, dans le cadre de la deuxième phase des travaux, a été fait sans aucune concertation avec le principal utilisateur de la patinoire qu'est le GSHC;
- la nécessité d'avoir une patinoire répondant aux besoins du club hôte, lequel draine un minimum de 6000 spectateurs par match;
- l'obligation pour la Ville de fournir un outil fonctionnel à son club de hockey,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de:

- procéder immédiatement à l'aménagement des sièges et loges VIP, en concertation avec le Genève-Servette Hockey Club (GSHC), afin d'aboutir au minimum au même nombre que l'année dernière;
- déplacer la régie technique, actuellement en plein milieu des loges du GSHC, dans un endroit qui ne portera pas préjudice aux besoins du club;
- établir en concertation avec le GSHC, et dans l'attente de la troisième phase des travaux, un catalogue des travaux urgents à réaliser ces prochaines semaines afin que la patinoire corresponde véritablement aux besoins du club.